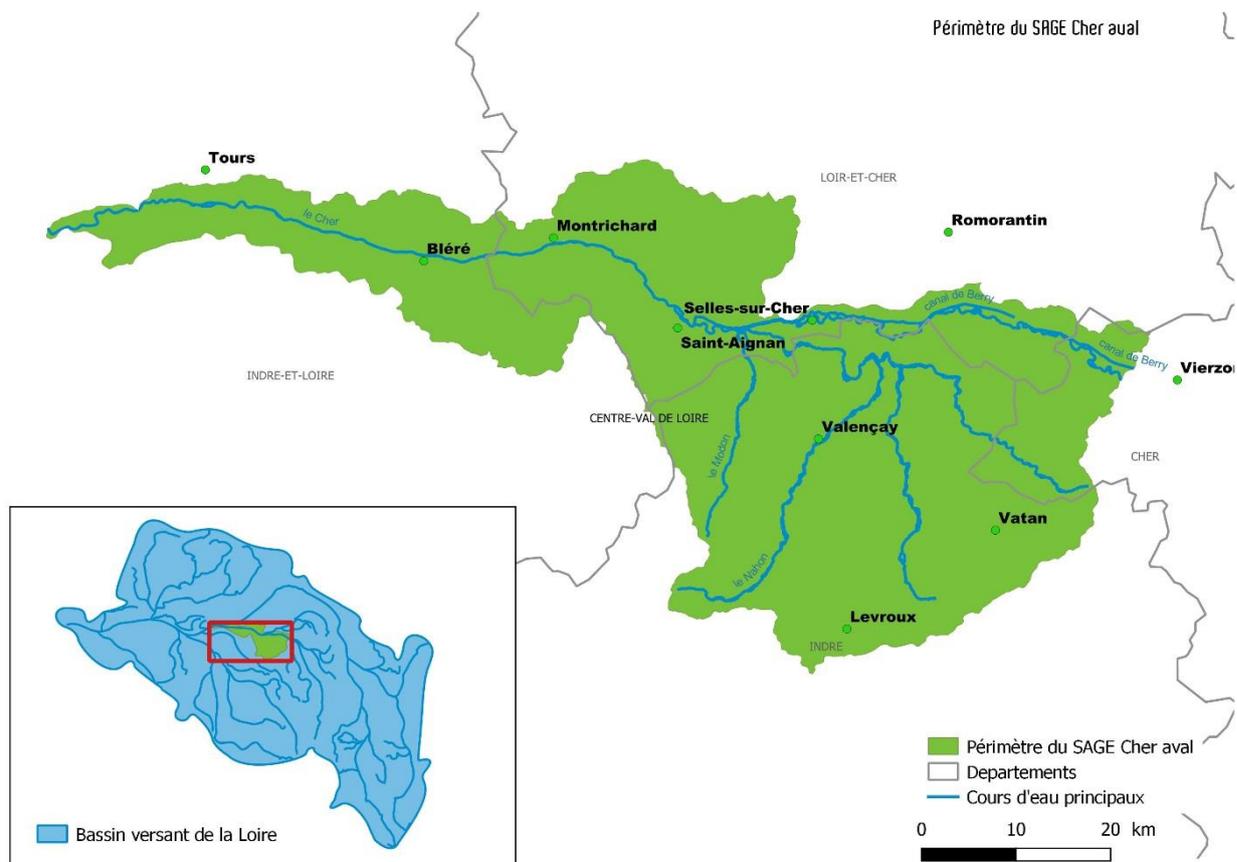


BILAN DU SAGE CHER AVAL

Animation – Communication

Année 2021



I - Carte d'identité du SAGE

Superficie : 2 400 km²

Comité de bassin : Loire-Bretagne

Région(s) concernée(s) : Centre-Val de Loire

Départements concernés : Cher, Indre, Indre-et-Loire & Loir-et-Cher

Nombre de communes concernées : 148 communes (40 communes en Indre-et-Loire, 44 communes en Loir-et-Cher, 54 communes dans l'Indre, 10 communes dans le Cher)

Nombre d'habitants : environ 400 000 habitants

Linéaire de la rivière : 1291 km

Nombre de masses d'eau concernées : 42 dont 28 masses d'eau superficielles, 1 masse d'eau plan d'eau et 13 masses d'eau souterraines

II - État d'avancement de la procédure

Le SAGE Cher aval a été adopté par arrêté inter préfectoral le 26 octobre 2018.

Cette troisième année de mise en œuvre a été l'occasion de répondre aux attentes de la feuille de route 2019-2024 défini en 2019 à la demande de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

III - Moyens humains dédiés à l'animation

En 2021, l'animation du SAGE a été assurée par un animateur basé à Orléans à temps complet.

L'animateur est appuyé dans ses missions par les agents suivants :

- Appui technique et thématique :
 - SIG (XX%)
 - Continuité écologique (XX%)
 - Renforcement des synergies inter-SAGE // SAGE-CT (XX%)
- Secrétariat administratif et financier (XX%)

Il est à noter également que l'animateur bénéficie d'autres appuis sur des fonctions supports assurés par des agents de l'Établissement (marché public, finances, comptabilité, communication etc.) non valorisés dans les demandes de subventions.

IV - Missions et actions réalisées par la cellule d'animation

I. Rappel des missions

Faire vivre le SAGE

- Organiser et animer les réunions de la CLE, de son Bureau et de ses commissions
- Coordonner et/ou suivre les opérations réalisées sur le territoire du SAGE
- Accompagner les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de leurs actions
- Réaliser des documents et des outils pédagogiques de sensibilisation et de communication
- Suivre administrativement et financièrement la procédure

Vérifier la compatibilité/conformité des projets avec le SAGE

- Préparer et rédiger les avis de la CLE
- Suivre les politiques territoriales qui doivent être compatibles avec le SAGE

Évaluer le SAGE

- Rédiger les rapports d'activité de la CLE
- Évaluer les actions réalisées via le tableau de bord du SAGE

Mettre en œuvre le SAGE en concertation avec les acteurs

- Coordonner les acteurs chargés de la mise en œuvre des actions identifiées dans le PAGD (collectivité, service de l'État, chambres consulaires, associations),
- Participer aux réunions des partenaires techniques et financiers, participation aux projets liés à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques (Contrat territorial, N2000, mission zones humides, ...),
- Participer aux projets en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, ...)

Autre

- Être référent technique dans une thématique spécifique (gouvernance) pour le compte de l'ensemble des animateurs des autres procédures SAGE.

II. Bilan technique des actions

L'année 2021 a largement été influencée par le contexte sanitaire.

1. Distribution du temps de travail de l'animateur

L'animateur a consacré 26 % de son temps aux études inscrites dans la feuille de route 2019-2024. Il a été question plus particulièrement du pilotage de l'étude « HMUC Fouzon » et du montage des dossiers technique (finalisation du CCTP à l'analyse des offres) et financier liés à la déclinaison opérationnelle Zones d'Expansion de Crue ainsi que la relance du marché public Zones Humides

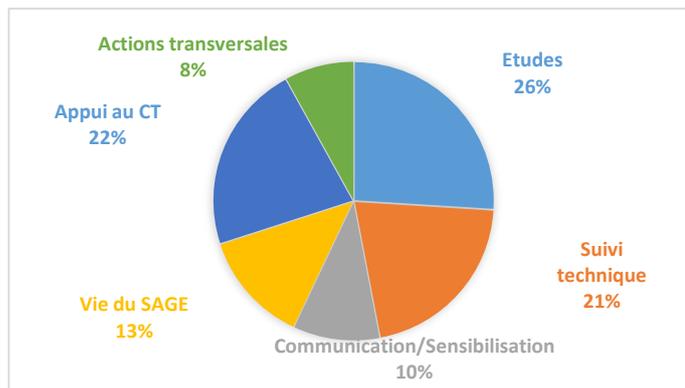


Figure 1 : Distribution du temps de travail de l'animateur

La 2^e plus forte quotité de temps passé est celle liée à l'appui apporté aux différentes structures détentrices de la compétence GEMAPI présentes sur le territoire. Les 2 points marquants auront été la définition du programme d'actions du futur contrat territorial sur le bassin du Modon et le début de la mise en œuvre du contrat territorial « Cher canalisé et affluents » dans le cadre duquel la cellule d'animation a participé activement au suivi des travaux du bras de contournement du Cher à Savonnières (avis techniques et visites de chantier). **L'appui régulier de la fonction support mutualisé continuité écologique a notamment permis d'assurer l'appui technique pour ce projet.**

Enfin, il peut être relevé le temps relativement faible consacré (13%) à l'animation du SAGE et à sa gouvernance en lien avec le contexte présenté en début de page. Cela a consisté notamment à organiser une réunion de CLE (Cf. page suivante), rédiger un seul avis sur un projet de contrat territorial et à accompagner les services de l'Etat dans la démarche de sollicitation des instances siégeant à la CLE afin d'obtenir les désignations de leurs représentants.

Concernant les actions de communication, plusieurs articles ont été publiés sur le site internet du SAGE en lien avec la gestion de la ressource en eau et le changement climatique. **Ces articles sont étayés par des cartes interactives développées en collaboration avec la fonction support mutualisé SIG, permettant de mieux appréhender différents indicateurs de la gestion de la ressource en eau.** À travers ce support, une attention particulière a été portée à relayer les informations relatives aux travaux menés dans le cadre des contrats territoriaux. Il s'agit d'une possibilité offerte aux structures porteuses, qui ne disposent pas encore de tels outils spécifiques d'information, de communiquer sur leurs actions.

Par ailleurs, en mutualisation avec l'ensemble des 9 autres SAGE portés par l'EP Loire, un centre de ressources intitulé « CerCLE » a été développé en régie afin de mettre à disposition des nouveaux membres des CLE l'ensemble des documents et informations utiles à une meilleure compréhension des enjeux liés à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.



https://www.eptb-loire.fr/Cartographie/html/loire/index_documentation.html



<https://sage-cher-aval.fr/>

2. Fonction support

o SIG

Le rôle de la mission d'appui technique « SIG » consiste à :

- Alimenter, mettre à jour une base de données commune à l'ensemble des animateurs de SAGE portés par l'Établissement et en garantir l'accès et la sécurité,
- Développer et proposer de nouveaux outils pour simplifier l'accès aux données et en permettre l'analyse,

Les animateurs disposent ainsi d'une adaptation du logiciel QGIS à leurs besoins (scripts, plugins) et de cartes interactives à destination des élus, usagers, services de l'État, collectivités.

- La réalisation de cartes et le calcul de chiffres clés et statistiques à destination de différents supports : plaquette, rapports, sites web,
- Appui à la maintenance des sites internet : relation avec l'hébergeur, maintenance technique et assistance aux utilisateurs

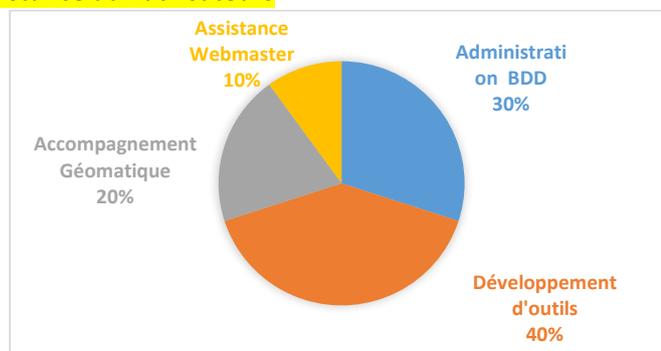


Figure 2 : Distribution du temps de travail du chargé de mission « SIG »

En 2020, le travail a porté plus particulièrement sur le suivi de la sécheresse : mise en perspectives des données pluviométriques (Copernicus), d'observation des écoulements (réseau ONDE), de débits des cours d'eau (SCHAPI via l'API Hub'eau) et de niveau des nappes souterraines (API ADES et données via API Hub'eau). Il est également à noter le développement et la mise en ligne d'un centre de ressources à destination des membres des CLE des procédures SAGES portées par l'Établissement (CERCLE).

o Continuité écologique

Le rôle de la mission d'appui technique « continuité écologique » consiste à :

- Piloter des études pour le compte des CLE ;
- Aider les animateurs dans la rédaction des avis de la CLE et du bureau (analyse des dossiers, proposition de note) ;

- Suivre les études sur le territoire et fournir, sur la base des rapports transmis, des avis techniques détaillés ;
- Représenter en réunion technique et en comité de pilotage les animateurs ;
- Apporter un appui technique à l'ensemble des animateurs de SAGE ainsi qu'aux porteurs de projets locaux (aide à la rédaction de cahier des charges et la conception de protocole de terrain, diagnostic d'ouvrages, dimensionnement hydraulique, etc.).

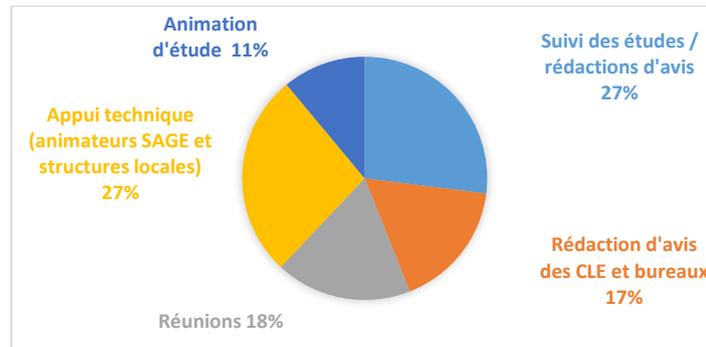


Figure 3 : Distribution du temps de travail du chargé de mission « continuité écologique »

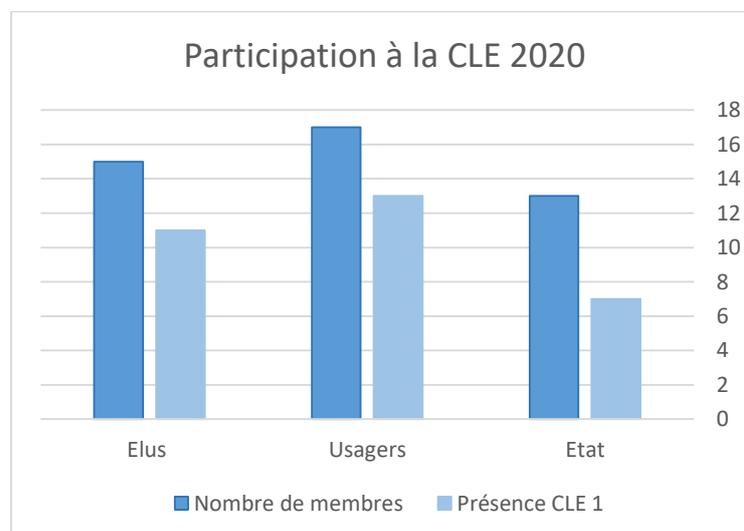
En 2020, le chargé de mission continuité écologique a porté 2 études pour le compte des SAGE, appuyé les animateurs SAGE pour 12 avis des CLE et formulé 23 avis techniques dans le cadre du suivi des démarches de restauration de la continuité écologique. Il est également intervenu en appui ou représentation des animateurs dans une vingtaine de réunion et est intervenu en appui technique dans près d'une dizaine de dossier (rédactions de CCTP, conseils, etc.)

Ajout de Renforcement des synergies inter-SAGE // SAGE-CT et admin et financier ??

3. Réunions

4 réunions ont été organisées par l'animateur :

- 1 CLE le 10 février 2020. Outre le compte-rendu d'activités de la CLE 2019, les principaux points à l'ordre du jour étaient :
 - o Validation de l'avis motivé sur le projet de contrat territorial « Cher canalisé et affluents »
 - o Validation du CCTP de l'inventaire des zones humides SAGE Cher amont & Cher aval
 - o Présentation de l'état des lieux des populations de grands migrateurs sur le Cher aval.



- 3 dans le cadre de l'étude « Hydrologie-Milieus-Usages-Climat » sur le bassin du Fouzon (1COFIL, 1 COTECH et 1 groupe de travail).

Par ailleurs, l'animateur a participé à 44 réunions organisées par des :

- Collectivités et leurs groupements : 21 réunions (PAPI de Tours (Tours Métropole Val de Loire) - étude « 3P » Cher (EP Loire) - suivi anguilles 2020 (EP Loire) – COFIL validation du programme d'action CTMA Modon (Syndicat du Modon))
- Services et Etablissements de l'Etat : 14 réunions (Suivi sécheresse (DDT 18,36,37 et 41) - Président de CLE Bassin Loire-Bretagne (AELB) – Appel à projet plan de relance (AELB))
- Autres : 5 réunions (Projet LIFE Eau&Climat (OIEAU) – Journée techniques SAGE (ANEB))
- Départements/Région : 4 réunions (Webinaire Zones Humides (Région CVL))

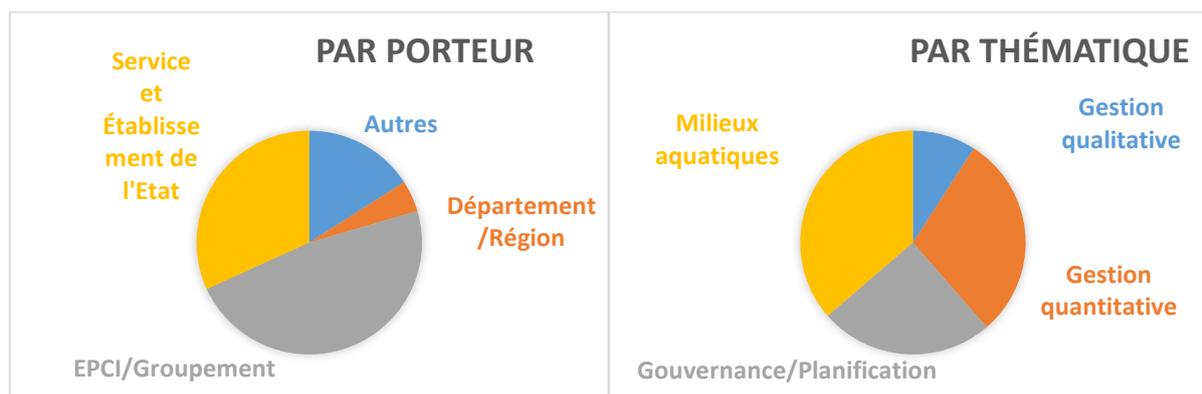


Figure 4 : Distribution des réunions par porteur et par thématique

V - Bilan financier

| TYPE DE DEPENSES | | MONTANT DE DEPENSES |
|----------------------|---|---------------------|
| <u>Animation</u> | Salaires et charges de la cellule d'animation | XX € |
| | Frais de fonctionnement | XX € |
| | <u>Sous-total</u> | XX € |
| <u>Communication</u> | Site internet | XX € |
| | <u>Sous-total</u> | XX € |
| Total | | XX € |

VI – Bilan général et perspective

La construction d'une vision partagée entre l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la CLE et sa structure porteuse, à travers la feuille de route, a permis à la cellule d'animation du SAGE Cher aval d'engager des actions pour répondre aux enjeux du territoire et viser l'atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE.

Les perspectives 2021 sont de continuer les actions en cours présentées ci-dessus ainsi que d'initier, sous réserve de l'obtention des financements, de nouvelles démarches relatives :

- à l'identification, la protection et la gestion des ZEC du Cher,
- à la gestion de la ressource en eau sur le bassin du Cher (étude HMUC mutualisée Cher amont, Cher aval et Yèvre-Auron)
- aux polluants émergents (stage).

La priorisation ainsi que le phasage des actions engagées par le cellule d'animation répondent aux attentes définies dans la feuille de route dans un contexte sanitaire et politique (absence de président) particulier.